

FORMATION CONTINUE ACTUARIAT

VALIDATION DES ACQUIS D'EXPERIENCE

VAE SESSION 2022 – PREMIERE ANNEE DE FORMATION 2022/2023

ADMISSION ET VAE	2
PREREQUIS	2
PROCEDURE D'ADMISSION	2
DOSSIER ET JURY DE VAE	3
DIPLOMES PREPARES : MASTER ET DIPLOME UNIVERSITAIRE.....	3
DUREE ET NOMBRE D'ENSEIGNEMENTS.....	3
VALIDATIONS DU MASTER ET DU DIPLOME UNIVERSITAIRE.....	3
CHOIX DES MODULES PAR ANNEE UNIVERSITAIRE	3
VALIDATION DU M1/DU2	4
VALIDATION DU M2/DU3	4
VALIDATION DU DU4	4
DEROULEMENT DE LA FORMATION.....	4
TRAVAIL PERSONNEL.....	4
COURS EN PRESENTIEL DE FORMATION CONTINUE.....	4
COURS EN PRESENTIEL DE FORMATION INITIALE.....	5
TRANSMISSIONS DES NOTES DE COURS PRISES EN FORMATION INITIALE	5
DATE DES EXAMENS.....	5
COUT DE LA FORMATION.....	5
LES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES DU DU2 ET DU DU3	5
LA 4 ^{EME} ANNEE DE DU.....	5
LES ENSEIGNEMENTS DE M1 ET M2.....	5
INTERLOCUTEURS.....	6
EN PHASE D'ADMISSION ET VAE	6
EN COURS DE FORMATION	6

ADMISSION ET VAE

PREREQUIS

- ⇒ DIPLOME : BAC+5 (OU EQUIVALENT)
- ⇒ EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Minimum : 1 an d'expérience professionnelle est nécessaire dans le domaine pour la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) de la formation continue à l'ISFA.

Préférable : 3 ans sont fortement recommandés

Pour pouvoir bénéficier d'une procédure de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience), il faut justifier au minimum d'un an d'expérience professionnelle. Néanmoins, nous privilégions les candidatures pouvant justifier une expérience d'au moins 3 ans afin que la procédure de VAE puisse permettre de valider un plus grand nombre d'unités d'enseignement.

PROCEDURE D'ADMISSION

Pour candidater au Master Actuariat de l'ISFA en Formation Continue (FC), il faut constituer un dossier de candidature électronique composé des documents suivants, au format pdf, un fichier par document et numérotés comme suit :

1. **Un CV**
2. **Une lettre de motivation**
3. **Un détail des cours suivis (programmes / syllabus)**
4. **Les relevés de notes et copies des diplômes obtenus**
5. **La ou les attestations de travail justifiant de l'expérience professionnelle**
6. **Une ou plusieurs lettres de recommandation**

Les dossiers de candidature sont à envoyer complet par mail à fc.isfa@univ-lyon1.fr en précisant le nom prénom, email et numéro de téléphone du candidat.

Un jury d'admission étudie les candidatures et sélectionne chaque année au plus une vingtaine de dossiers. Les dossiers sélectionnés peuvent ensuite construire leur dossier de VAE afin d'établir leur programme de formation pour les 2 années de Master Actuariat.

Pour une formation débutant en septembre 2022, 2 vagues d'admission sont prévues.

Première Vague

- Fin des dépôts des dossiers : **3 mars 2022**
- Comité pédagogique de faisabilité : mars 2022
- Entretiens téléphoniques : dans les 15 jours qui suivent le comité de faisabilité
- Jurys VAE : juin 2022

Deuxième Vague

Pour ceux qui n'auraient pas pu présenter leur dossier en 1ère session, une seconde session est organisée (moins de places disponibles).

- Fin des dépôts des dossiers : **15 avril 2022**
- Comité pédagogique de faisabilité : avril 2022
- Entretiens téléphoniques : dans les 15 jours qui suivent le comité de faisabilité
- Jurys VAE : juillet 2022

Les jurys d'admission – composé d'au moins un responsable pédagogique de la FC et d'un second enseignant-chercheur de l'ISFA – étudiera votre candidature. Ils établiront une liste provisoire d'enseignements à suivre.

DOSSIER ET JURY DE VAE

Si vous êtes admis, il faudra compléter un dossier de VAE avec le service de Formation Continue et d'Alternance (FOCAL) de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

⇒ [VAE - FOCAL - Formation continue à l'Université Claude Bernard Lyon 1](#)

Vous serez convoqué ensuite dans les locaux de l'ISFA afin de valider le projet et plus particulièrement la liste des modules restant à valider.

DIPLOMES PREPARES : MASTER ET DIPLOME UNIVERSITAIRE

Vous allez préparer le Master (M) mais également le Diplôme Universitaire (DU) d'Actuaire.

Le Master se compose de 2 années, M1 et M2.

Le DU se décompose en 4 année :

- ✓ DU 1 correspondant à la 3^{ème} année de Licence (L3)
- ✓ DU 2 correspondant à la 1^{ère} année de Master (M1)
- ✓ DU 3 correspondant à la 2^{ème} année de Master (M2)
- ✓ DU 4, année spécifique au DU dont l'objet est de produire et soutenir un mémoire pour pouvoir faire partie de l'Institut des Actuaires

Vous pouvez donc être étudiant en M1/DU2, en M2/DU3 et/ou en DU4.

Description des [parcours et correspondances](#) sur le site de l'ISFA.

DUREE ET NOMBRE D'ENSEIGNEMENTS

Ils seront fonction de votre cursus et expérience professionnelle. La durée totale de la formation peu donc varier selon le nombre d'enseignements que vous avez à valider et votre disponibilité.

Dans la majeure partie des cas, la formation se fait sur 2 ans.

VALIDATIONS DU MASTER ET DU DIPLOME UNIVERSITAIRE

[Liste des cours](#) sur le site de l'ISFA.

CHOIX DES MODULES PAR ANNEE UNIVERSITAIRE

A chaque rentrée universitaire, vous choisissez tout ou partie des enseignements qui vous restent à valider dans la liste établie en Jury VAE. Une fois ce choix fait, il va déterminer vos années d'inscription administratives et la facturation qui sera envoyée au service de formation continue FOCAL.

Vous NE POURREZ PAS modifier cette liste en cours d'année, vous serez attendu à toutes les épreuves des modules choisis et vous NE POURREZ PAS passer d'autres épreuves que celles des modules choisis.

VALIDATION DU M1/DU2

ENSEIGNEMENTS DU M1

Les **enseignements du M1** comptent tous pour le DU2.

En revanche, les règles de validations (notes minimales, compensations) sont différentes entre le M1 et le DU2.

ENSEIGNEMENTS DU DU2

Pour le DU2, il faudra également valider des **enseignements supplémentaires spécifiques**.

VALIDATION DU M2/DU3

ENSEIGNEMENTS DU M2

Les **enseignements du M2** comptent tous pour le DU3.

En revanche, les règles de validations (notes minimales, compensations) sont différentes entre le M2 et le DU3.

ENSEIGNEMENTS DU DU3

Pour le DU3, il faudra également valider des **enseignements supplémentaires spécifiques**.

NIVEAU B1 EN LANGUE POUR LE MASTER

Il faut valider un niveau B1 en **langue** ([voir la liste des certifications acceptées](#)).

Vous pouvez vous reporter au site du [Service Commun d'Enseignement des Langues](#) (SCEL) de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

VALIDATION DU DU4

SOUTENANCE DE MEMOIRE

Il s'agit de transmettre un mémoire **avant le 31 mars de l'année universitaire d'inscription du DU4**. La soutenance aura lieu entre avril et septembre de la même année.

NIVEAU B2 EN ANGLAIS POUR LE DIPLOME D'ACTUAIRE

Le DU4 nécessite d'obtenir une **certification en anglais reconnue de niveau B2 ou plus** (e.g. TOEIC avec un score minimal de 785 ou autre certification équivalente).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

TRAVAIL PERSONNEL

La formation demande environ **1 journée à 1 journée et demie par semaine** de travail personnel.

COURS EN PRESENTIEL DE FORMATION CONTINUE (OBLIGATOIRES)

En moyenne **deux journées de cours spécifiques par mois** sont prévues en face à face (présentiel à Lyon).

Les séances sont planifiées à chaque début de semestre.

COURS EN PRESENTIEL DE FORMATION INITIALE (FACULTATIFS)

Pour certains modules, il peut être utile d'assister à certaines séances de cours classiques. Vous aurez accès à l'emploi du temps des étudiants en formation initiale pour assister quand cela vous est possible à leurs cours.

TRANSMISSIONS DES NOTES DE COURS PRISES EN FORMATION INITIALE

Activation de votre compte informatique Lyon 1 sur sesame.univ-lyon1.fr. Vous pourrez ensuite créer votre compte et télécharger les contenus des cours (supports, notes de cours scannées des étudiants en formation initiale, TD et corrections) sur la plateforme [Claroline Connect](#).

DATE DES EXAMENS

Vous passerez les examens en même temps que les étudiants en formation initiale.

⇒ **Première session d'examen :**

- **1er semestre : 3 premières semaines de janvier**
- **2e semestre : 3 dernières semaines de mai**

⇒ **Deuxième session d'examen (rattrapages) pour les 1er et 2e semestres : courant juin**

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation dépend de la liste de modules à passer, qui sera déterminée après votre admission et deviendra définitive en jury de VAE.

LES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES DU DU2 ET DU DU3

Quel que soit le nombre d'enseignements choisis, le coût de l'année est forfaitaire. Il s'agit de frais d'inscription, 243€ par année d'inscription.

LA 4^{EME} ANNEE DE DU

Les frais d'inscription du DU4 en formation continue sont de 2000 €.

LES ENSEIGNEMENTS DE M1 ET M2

A chaque enseignement correspond un nombre d'heures de cours dispensés aux étudiants en formation initiale (heures FOAD, Formation ouverte et à distance).

Pour calculer le coût de l'enseignement en formation continue, ce nombre d'heures de formation initiale est multiplié par le coût horaire : **18 € de l'heure** (prise en charge entreprise ou prise en charge à titre personnel).

ATTENTION : le volume d'heures facturé ne correspond donc pas aux nombres d'heures où vous êtes présent à l'ISFA pour les séances en face à face de soutien, mais bien à l'équivalent d'heures FOAD. Vous devez bien l'expliquer à votre service des Ressources Humaines car cela peut être une source de confusion.

INTERLOCUTEURS

EN PHASE D'ADMISSION ET VAE

CANDIDATURES

Questions administratives : fc.isfa@univ-lyon1.fr

Questions pédagogiques : stephane.loisel@univ-lyon1.fr

DOSSIER DE VAE, FINANCEMENT DE LA FORMATION

Nicolas LENNE (service FOCAL VAE) nicolas.lenne@univ-lyon1.fr

EN COURS DE FORMATION

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES FC

Stéphane LOISEL stephane.loisel@univ-lyon1.fr

Nicolas LEBOISNE nicolas.leboisne@univ-lyon1.fr

ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION (EMPLOI DU TEMPS, CHOIX DES COURS)

⇒ fc.isfa@univ-lyon1.fr

SCOLARITE (INSCRIPTIONS, EXAMENS, NOTES, ATTESTATIONS, DIPLOMES)

⇒ scolarite.isfa@univ-lyon1.fr

ASPECTS FINANCIERS, CONVENTIONNEMENT, FACTURATION

Service de Formation Continue et d'Alternance (FOCAL) Lyon 1 : fcsciences@univ-lyon1.fr